

Unité d'enseignement 1.2.S3 : Santé publique et économie de la santé		
Semestre : 3		Compétence : 5
CM : 20 heures	TD : 20 heures	TP : 35 heures
ECTS : 3		
Pré-requis		
UE 1.2.S2 Santé publique et économie de la santé.		
Objectifs		
<p>Identifier les problèmes de santé prioritaires d'un groupe ou d'une population sur le plan national, régional, en lien avec les déterminants de la santé, Utiliser les méthodes et les outils en santé publique, notamment statistiques , Identifier et expliciter les modalités de financement des soins de santé en France, Identifier les règles de financement des soins infirmiers dans les structures et en secteur libéral.</p>		
Eléments de contenu		
<p>Santé publique : Les grands problèmes de santé publique, notamment ceux liés à l'environnement et au développement durable, L'organisation de la prévention (vaccinations, santé scolaire, santé au travail, santé carcérale, santé mentale ...), La politique de santé mentale, le dispositif psychiatrique, les principes de la sectorisation, La démarche et les outils en santé publique (besoins, demandes, facteurs, moyens, ressources...), Les outils en démographie et épidémiologie (populations, enquêtes, indicateurs, statistiques...), L'évaluation des politiques et des actions en santé publique.</p> <p>Economie de la santé : Le financement des soins et de la santé, à l'acte, à l'activité, payeurs, remboursement, ... La sécurité sociale et les mutuelles, maladie, accident du travail, maladies professionnelles, famille, ... Le budget et le financement des structures de santé et de soins, et des professionnels de santé du secteur libéral Le financement, le remboursement des soins infirmiers.</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Cette UE vise à donner à l'étudiant les moyens d'identifier et d'analyser les besoins et problèmes de santé de personnes ou groupes de personnes. L'intégration des outils en statistique, épidémiologie, et démographie doit permettre à l'étudiant de les réutiliser tout au long de sa formation et ainsi d'être actif et réactif à la lecture des données dans le champ de la santé. En relation avec l'UE 1.2.S2, cette UE permet à l'étudiant un regard critique sur l'accessibilité de l'offre de soins, la place des usagers dans le système de soins et de santé, et le rôle des différents professionnels dans la prise en charge de la santé des citoyens. Cette UE développe la prise de conscience chez l'étudiant des liens entre les aspects sociaux, politiques et soignants du métier infirmier. Elle lui donne l'occasion de contribuer concrètement à une étude de santé publique avec un accompagnement et une supervision pédagogiques.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Ecrit en groupe : étude de population avec identification des besoins en santé.</p> <p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - cohérence dans l'utilisation de la démarche de santé publique, - fiabilité des informations traitées, - justesse de l'identification des besoins de santé, - pertinence dans l'utilisation des outils . 	